

# Présentation de l'enquête sur la formation des adultes de 2012

L'enquête sur la formation des adultes de 2012 a été élaborée conjointement par l'Insee et la Dares. La collecte a eu lieu d'avril à juin 2012, en France métropolitaine, sur le champ des personnes de 18 à 64 ans résidant en logement ordinaire. Les personnes enquêtées ont été interrogées en face à face, avec le système CAPI. 13 857 personnes ont répondu à l'enquête.

## 1. Caractéristiques et objectifs de l'enquête

L'enquête Formation des adultes 2012 s'inscrit dans le cadre de l'enquête *Adult Education Survey (AES) 2011-2012*, conduite par Eurostat et cadrée par un règlement européen. Elle vise tout d'abord à mesurer l'accès annuel des adultes à la formation, selon les concepts définis au niveau européen de « formation formelle », de « formation non formelle » et « d'apprentissage informel ». Schématiquement, une formation formelle se définit comme une formation conduisant à un diplôme ou un titre reconnu, c'est-à-dire un diplôme du système scolaire ou universitaire ou un titre enregistré dans un répertoire (en France, le Répertoire national des certifications professionnelles – RNCP – joue ce rôle) et correspondant à un niveau de formation<sup>1</sup>. Une formation non formelle possède les caractéristiques définissant une formation : intention d'apprendre - dans un cadre organisé - intervention d'un formateur, mais ne mène pas à un diplôme ou titre reconnu<sup>2</sup>. Un apprentissage informel est un processus d'acquisition de connaissances ou compétences qui partage avec les formations le caractère organisé et l'intention d'apprendre, mais sans recours à un formateur quel qu'il soit. Les autres activités conduisant à acquérir des connaissances, en particulier sans le caractère intentionnel, sont en dehors du champ de l'enquête.

L'enquête vise également à caractériser les formations suivies (niveau, domaine, durée, ...) et à connaître les raisons de la participation, les sources de financement ainsi que les conséquences à court terme des formations. Les variables socio-démographiques (âge, sexe, diplôme, situation sur le marché du travail, ...) permettent de mener des analyses différenciées par public.

Les autres thèmes abordés sont, notamment, les sources d'information sur les formations, la connaissance et l'usage des outils d'accès à la formation, les freins à la formation, le contexte professionnel dans lequel s'insère la formation, la conciliation formation - travail.

L'enquête Formation des adultes 2012 interroge les personnes successivement sur leur accès aux trois modes d'acquisition de connaissances ou compétences, au cours des douze mois précédant l'interrogation, selon un degré de détail qui varie :

- formations formelles, avec la formation la plus récente décrite en détail : en particulier le niveau, le domaine, la durée, les modalités d'organisation, les raisons de la participation, les sources de financement et les conséquences à court terme de la formation.
- formations non formelles, jusqu'à 10 formations énoncées et jusqu'à 3 décrites en détail, avec une sélection aléatoire si la personne déclare plus de 3 formations non formelles suivies.
- apprentissages informels, jusqu'à deux énoncés mais non décrits dans le détail.

Au total 13 737 formations (« formelles » ou « non formelles ») ont été décrites en détail.

Les formations ou apprentissages n'étant nullement circonscrits à la sphère professionnelle, un défi majeur de l'enquête était de parvenir à ce que les répondants se remémorent, identifient et déclarent

---

<sup>1</sup> Cette double condition fait que dans le cadre d'une application stricte des définitions européennes, les certificats de qualification professionnelle (CQP), qui sont parfois inscrits au RNCP mais ne correspondent pas à un niveau dans la nomenclature des formations, ne relèvent pas de formations dites formelles, mais de formations non formelles.

<sup>2</sup> Selon cette définition, une « autoformation » en l'absence de tout type de formateur, enseignant, moniteur, ... n'est pas une formation au sens de cette enquête. Il s'agit d'une activité relevant de l'apprentissage informel. En revanche, un enseignement à distance utilisant la médiation d'un formateur est une formation (formelle ou non).

de façon aussi exhaustive que possible des activités dont certaines ne sont pas spontanément identifiées comme des formations par le sens commun.

## 2. Ingénierie statistique

### Echantillon

A la différence des enquêtes sur la formation continue réalisées en 2000 et en 2006, qui étaient des enquêtes complémentaires à l'enquête Emploi, l'enquête Formation des adultes 2012 est une enquête indépendante, avec un échantillon spécifique.

L'échantillon de fiches-adresse (FA) a été établi à partir de l'enquête annuelle de recensement de 2010. Pour l'échantillon principal, 20 000 logements ordinaires, hors communauté, constituant une résidence principale et comportant au moins un habitant dont la date de naissance était comprise entre le 1<sup>er</sup> avril 1947 et le 30 juin 1994, ont été tirés au sort.

Deux échantillons de réserve étaient prévus, dans le cas d'un taux de retour trop faible en cours de collecte. Leur taille correspondait à 10% de l'échantillon principal (2 000 logements chacun). Ils n'ont pas été utilisés compte tenu du taux de réponse apparu en cours de collecte

Après prise en compte des logements éclatés et des budgets séparés, le nombre de ménages de l'échantillon s'est élevé à 20 142.

Une seule personne a été enquêtée par ménage. Dans les ménages de plusieurs personnes, la sélection aléatoire d'une personne a été faite en interrogeant la première personne à fêter son anniversaire à partir du 1er juillet.

L'enquête demandant un effort de mémoire important pour dénombrer avec exactitude le nombre de formations suivies et pour décrire précisément le contenu, la finalité et l'organisation des formations suivies sur une période de douze mois, la réponse par proxy n'a pas été admise.

### Collecte

Après la collecte, l'échantillon enquêté est constitué des ensembles suivants :

- **l'ensemble des logements hors champ**, i.e. identifiés sur le terrain comme résidence non principale (logements vacants pour la plupart), que l'on retire de l'échantillon utilisé par la suite ;
- **l'ensemble des ménages répondants**, parmi lesquels on distingue :
  - o l'ensemble des ménages répondants, dans le champ **(1)**;
  - o l'ensemble des ménages dont on est certain qu'ils sont composés uniquement de personnes n'entrant pas dans le champ de l'enquête. Ce sont des ménages pour lesquels il y a en général eu contact : on appellera alors ces ménages les "répondants hors champ" **(2)**;
- **l'ensemble des ménages non répondants**, pour lesquels on ne sait pas s'ils contiennent une personne dans le champ et si le ménage est dans le champ **(3)**.

Tableau 1 : répartition de l'échantillon selon le statut du logement sur le terrain

	Effectif	%
<b>Logements hors champ</b>	1660	8,2%
<b>Ménages répondants (1)</b>	13857	68,8%
<b>Ménages "répondants hors champ" (2)</b>	623	3,1%
<b>Incertains (3)</b>	4002	19,9%
<b>Total</b>	<b>20142</b>	<b>100%</b>

## Re-pondération des répondants

On a adopté une méthode de re-pondération en deux étapes :

1 - Correction de la non-réponse par l'estimation d'une probabilité de réponse des ménages à l'aide un modèle logit; Les variables retenues dans le modèle sont :

- Variables concernant le logement :

- la région;
- le revenu moyen de la commune en 3 tranches : les 10% de communes de l'échantillon où le revenu moyen est le plus faible, les 20% où le revenu moyen est le plus élevé et les autres communes;
- le type de logement (maison, appartement, autre) ;
- le nombre de pièces du logement;
- le statut d'occupation du logement;
- typologie Tabard en 8 regroupements.

- Variables relatives à la personne de référence du ménage :

- vie en couple;
- indicateur de la qualité d'immigré;
- position professionnelle en 10 regroupements;

2 - Calage de l'échantillon des individus répondants sur les données de l'enquête emploi en continu, du 4ème trimestre 2011 au 3ème trimestre 2012.

Le calage s'effectue au niveau individu, sur l'ensemble des personnes de l'EEC qui entrent dans le champ d'AES, du 4ème trimestre 2011 au 3ème trimestre 2012.

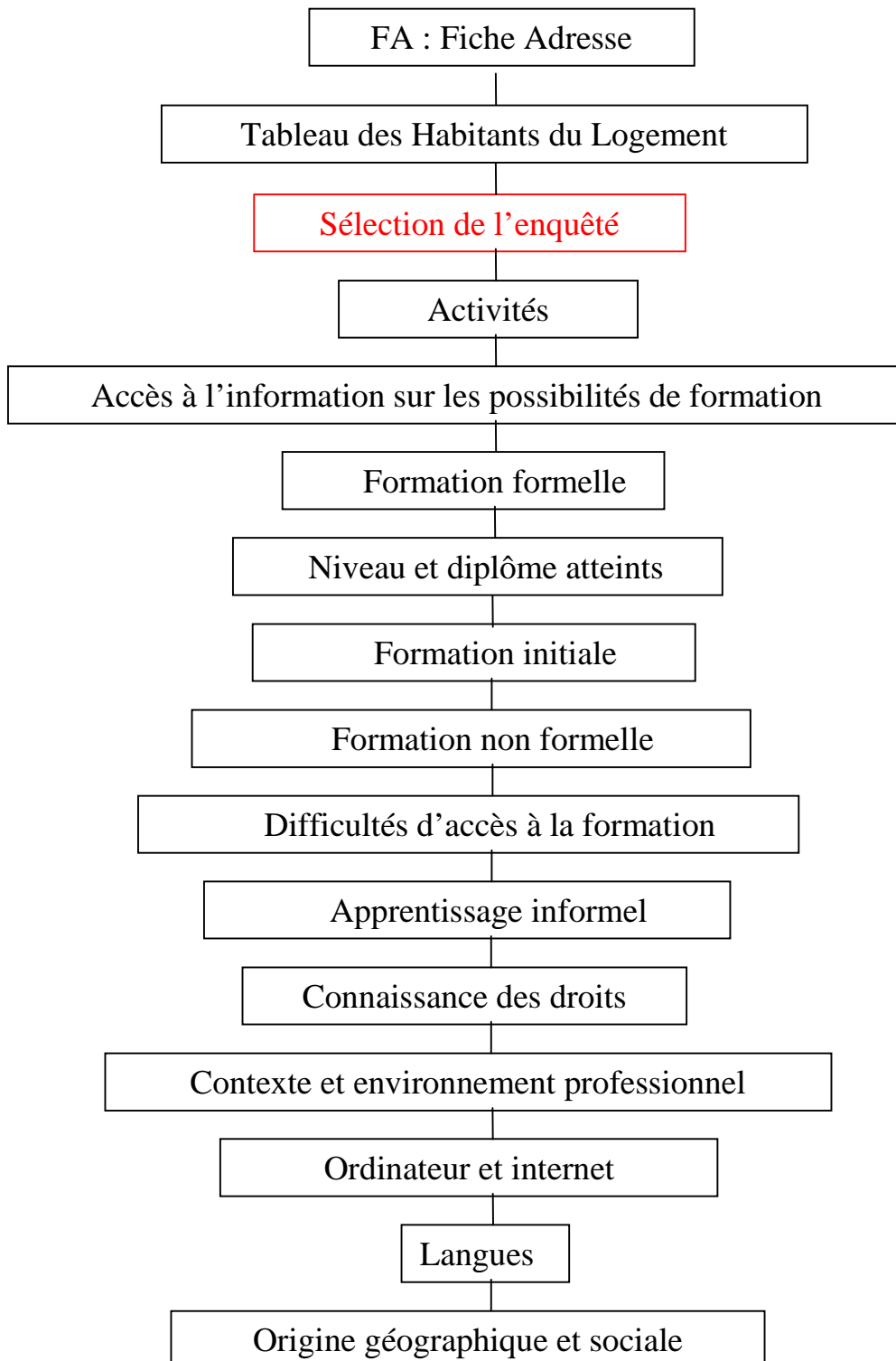
Le poids dont on dispose au départ est un poids logement. Pour obtenir un poids individuel, nécessaire pour le calage, on multiplie le poids logement calculé à l'étape précédente (i.e. corrigé de la non-réponse) par le nombre de personnes du ménage appartenant au champ d'AES : cette information est disponible dans le fichier de collecte de l'enquête.

Les variables de calage retenues sont les suivantes :

- les croisements sexe \* âge quinquennal au 15 mai 2012 (la 1ère tranche d'âge comprend les 18-24 ans);
- la nationalité (française, européenne, autre);
- la CSP en 6 postes;
- le diplôme le plus élevé obtenu en 16 postes;
- la région;
- l'indicatrice de ZUS.

### 3. Présentation du questionnaire

Le questionnaire est structuré par bloc :



## Fiche Adresse (FA)

La partie Fiche Adresse fournit les informations issues du repérage du logement.

## Tableau des Habitants du Logement (THL)

Le tableau des habitants du logement recense l'ensemble des habitants du logement et récupère des informations sur l'état-civil de chacun (âge, sexe, lieu de naissance), sur la situation familiale et les liens entre les personnes, sur le nombre de ménages (au sens des budgets séparés) dans le logement, sur les lieux de vie (type d'occupation du logement, existence d'autres logements), sur la situation principale vis-à-vis du travail et l'activité professionnelle de toutes les personnes de plus de 15 ans, sur les charges et ressources relationnelles (existence dans le ménage de personnes handicapées, existence d'enfants hors domicile) et sur les revenus du ménage.

## Sélection de l'enquêté

Une seule personne est enquêtée par ménage.

La sélection de la personne interrogée est faite sur les critères suivants :

- avoir entre 18 et 64 ans à la date de l'enquête ;
- être la première personne à fêter son anniversaire à partir du 1er juillet (dans les ménages de plusieurs personnes)

Lorsqu'il existe plusieurs ménages (au sens des budgets séparés) dans un logement, il y a autant de personnes interrogées que de ménages dans le logement.

## Calendrier rétrospectif d'activité

Le tableau d'activité recense mois par mois, d'avril, mai ou juin 2011 à avril, mai ou juin 2012, la situation principale vis-à-vis du travail de l'enquêté.

Si la personne était au chômage ou en inactivité un mois donné, il lui est demandé si elle a occupé un emploi même de très courte durée.

## Accès à l'information sur les possibilités de formation

Dans cette partie, sont posées trois questions sur la recherche d'informations sur les possibilités de formation, au cours des douze derniers mois.

C'est par ailleurs dans l'introduction de ce module qu'est définie la formation :

### Définition de la formation :

« Dans cette enquête, est entendu par « formation », des activités, des moments durant lesquels vous avez souhaité apprendre quelque chose, accroître vos connaissances ou vos compétences dans un cadre organisé. C'est-à-dire avec un professeur, un formateur, un moniteur,... qu'il soit en face de vous ou à distance.

Toutes les formations nous intéressent, quelle qu'en soit la durée, quel que soit l'objectif : professionnel ou personnel ; que ce soit pour avoir un diplôme, mieux faire son travail, trouver un emploi ou pratiquer une activité sportive ou culturelle. »

**Formation** : toutes les activités remplissant simultanément les conditions :

- intention d'apprendre
- contenu, programme
- organisation,
- formateur

ayant un objectif professionnel ou personnel, tout au long de la vie, en tout lieu et même à distance.

Un **formateur** est un professeur, moniteur, spécialiste de formation continue, éventuellement un collègue ou supérieur hiérarchique... soit toute personne prodiguant les connaissances qui représentent le contenu de la formation.

L'« **organisation** » c'est le fait qu'il y a un temps dévolu à la formation, un lieu. Il doit exister aussi une institution à la base de cette organisation ; elle peut prendre des formes multiples, selon les types de formation.

Les **formations à distance**, dans lesquelles un formateur ou une équipe pédagogique figurent à l'arrière-plan, sont des formations au sens de cette enquête.

**Les activités d'apprentissage ne réunissant pas simultanément toutes les caractéristiques définies ci-dessus sont exclues.** Le fait d'apprendre au travers de pratiques culturelles (visite d'un musée, lecture personnelle, programme télévisé,...) ne suffit pas à dire qu'une formation est suivie. Par exemple : l'apprentissage de l'anglais en regardant des séries TV en V.O., en lisant la presse et en parcourant des sites internet anglophones ne constitue pas une « formation ».

## Formation formelle

Comme dans le module précédent, l'introduction définit le type de formation qui va être décrit dans le module :

**« Nous commençons par les formations conduisant à un diplôme ou titre reconnu. »**

### Que faut-il entendre par « formation formelle » ?

Il s'agit d'une formation (ayant donc toutes les caractéristiques d'une « formation » telles qu'énoncées plus haut) dont la finalité est d'obtenir un diplôme ou titre professionnel faisant l'objet d'une reconnaissance officielle par le système éducatif national (la question posée reprend les termes de cette définition plutôt que d'évoquer le terme « formel »).

Le fait de **suivre la formation dans une école ou université constitue un indice** pour savoir s'il s'agit d'une formation formelle. Il y a des exceptions :

- formations formelles par correspondance,
- formations ne conduisant pas à un diplôme, dispensées dans des universités ou écoles.

Le **titre** de la formation est **inscrit** dans le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Quelques titres du RNCP portent le nom de certificat. Néanmoins les « Certificats de qualification professionnelle » (CQP) – dont certains figurent au RNCP - ne relèvent pas des formations « formelles » mais relèvent des formations « non formelles ».

La liste ci-dessous fournit par organisme d'enseignement des exemples de diplômes et de titres reconnus.

**Ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur (yc Cned)**

CAP, Bac, BTS, licences, masters, diplômes délivrés par les universités (DU)

**Ministère de l'Agriculture** : BEPA, BTSA, certificat de spécialisation agricole (CSA)

**Ministère chargé des affaires sociales**

Diplôme d'État (DE) d'infirmière, kiné, orthophoniste, diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale, éducateur spécialisé, aide médico-psychologique, certification d'assistante maternelle

**Ministère de la Jeunesse et des sports** : BEES, BEATEP, brevet professionnel (BP) jeunesse et sports

**Ministère de la Défense** : CAP, Bac pro, BTS

### **Afpa**

CAP, BEP, bac pro, BTS et la plupart des titres professionnels (TP agent magasinier, TP cariste d'entrepôt, TP conducteur-livreur)

### **Chambres de commerce et d'industrie (CCI)**

bac pro, BTS, certifications professionnelles (attaché commercial, négociateur immobilier, agent de comptoir polyvalent)

### **Chambres des métiers**

brevet de compagnon, brevet de maîtrise, brevet technique des métiers (BTM)

### **Cnam**

diplôme d'ingénieur, manager d'entreprise, psychologue du travail, nombreuses licences professionnelles

**Greta** : CAP, bac pro, BP, BTS, licences professionnelles

Nota :

- Le Cnam, l'Afpa et le Greta proposent également de nombreuses formations non formelles. Exemples : aérographie au Greta, management de projet au Cnam, remise à niveau à l'Afpa
- Les certificats de qualification professionnelle (CQP), les certificats de compétence professionnelle (CCP), le CACES, les permis de conduire A et B, le BAFA, le BAFD sont des formations non formelles.

La participation à un cours donnant des crédits qui peuvent être utilisés pour obtenir un diplôme ou un titre reconnu, est considérée comme une participation à une formation formelle.

Les apprentis sous contrat suivent une formation formelle dans le cadre de leur contrat.

## **Niveau et diplômes atteints à la date de l'enquête**

Ce module permet de recueillir des informations sur les diplômes de l'enquêté et sur son niveau d'études, notamment lorsque celui-ci est supérieur au plus haut diplôme.

## **Formation initiale**

Ce module, spécifique à la France, permet de repérer la fin des études initiales de l'enquêté - marquée par la première interruption d'études d'au moins un an - et le plus haut diplôme possédé avant l'interruption d'études.

## **Formation non formelle**

Ce module commence par une définition de la formation non formelle :

**« Nous allons maintenant dénombrer toutes vos situations de formation depuis < mois de l'enquête année de l'enquête-1 > , à l'exception de celles conduisant à un diplôme ou titre reconnu précédemment décrites.**

*Il est entendu par « formation », des activités, des moments durant lesquels vous avez souhaité apprendre quelque chose, accroître vos connaissances dans un cadre organisé. C'est-à-dire avec un professeur, un formateur, un moniteur, ... qu'il soit en face de vous ou à distance.*

*Toutes les formations nous intéressent, quelle qu'en soit la durée, quel que soit l'objectif : professionnel ou personnel.*

»

Les formations non formelles suivies au cours des douze derniers mois sont **classées en 4 types**, et décomptées :

- des stages, formations ou cours se déroulant en groupe, avec l'aide d'un formateur ou d'un intervenant ;
- des séminaires, ateliers ou conférences ;
- des cours particuliers ;
- des formations en situation de travail avec un tuteur, un collègue ou un formateur.

Une question supplémentaire porte sur « des cours de sport ou des cours liés à des activités culturelles ou de loisirs non déjà mentionnés ». Les cours de sports ou les cours liés à des activités culturelles ou de loisirs ne sont pas une catégorie particulière de formations non formelles : la question sert de rappel afin que les répondants pensent à signaler des situations de formation au sens de l'enquête. Ces formations sont ensuite reclassées dans les 2 types suivants :

- stages, formations ou cours se déroulant en groupe, avec l'aide d'un formateur ou d'un intervenant ;
- cours particuliers.

Les formations préparant aux examens **du permis de conduire, du permis poids lourd, du permis bateau, engins de manutention**, etc. sont des **formations non formelles**.

Une **formation à distance** est répertoriée comme **non formelle**, **s'il existe une organisation et un référent** (formateur ou tuteur) **avec lequel il est possible de correspondre au sujet de la formation** (par courrier, téléphone ou internet). Une « **auto-formation** » qui **ne satisfait pas ces critères** est un **apprentissage informel**.

En outre, certaines **procédures d'accès à des titres, diplômes ou certificats** ne sont pas en elles-mêmes des formations. Il convient alors de bien distinguer l'inscription dans ce type de procédure, des moyens de s'y préparer, qui peuvent correspondre à la définition d'une « formation ». Par exemple :

- la validation des acquis de l'expérience (VAE) : permet de faire reconnaître son expérience devant une commission ou un jury afin d'obtenir un titre sans effectuer le cursus scolaire ou universitaire qui y conduit habituellement. Il existe par ailleurs des formations (en principe non formelles) qui permettent de s'y préparer, par exemple, pour appendre à constituer un dossier de VAE.
- les tests de niveau en langue étrangère tels que TOEIC (Test Of English for International Communication) ou TOEFL (Test Of English as a Foreign Language) : une présentation à ce genre de test n'équivaut pas à une formation. En revanche, la personne peut suivre une préparation spécifique à ces tests, par exemple dans le cadre d'une formation non formelle.
- meilleur ouvrier de France : il s'agit d'un titre professionnel de niveau III qui s'obtient par concours. Là encore, obtenir ce titre n'équivaut pas à suivre une formation.

**Lorsque toutes les formations non formelles ont été recensées, trois formations non formelles sont décrites en détail**, au maximum. S'il y a plus de trois formations déclarées par l'enquêté, trois d'entre elles sont sélectionnées aléatoirement.

## **Difficultés d'accès à la formation**

Le module sur les difficultés d'accès à la formation concerne tous les enquêtés **qu'ils aient suivi ou non une formation** (formelle ou non formelle), et **qu'ils aient ou non souhaité en suivre davantage**, au cours des douze derniers mois. C'est dans ce module que l'enquête questionne au-delà de la participation à des formations et de la description des formations suivies.

Ce module comporte en outre quelques questions concernant la conciliation entre la participation à des formations et la vie personnelle.



## **Apprentissage informel**

Il s'agit d'une activité d'apprentissage préméditée, avec un contenu préalablement défini. Ce n'est pas une formation à proprement parler car elle ne relève d'aucune institution. Elle n'est pas encadrée par un formateur qui agit en cette qualité.

La notion est définie par l'introduction suivante :

**« Nous allons maintenant parler de situations, non décrites précédemment, où vous avez eu l'intention de vous former, d'améliorer vos connaissances, sans qu'il y ait de professeur, de formateur, de moniteur. Vous avez prévu d'apprendre quelque chose par vous-même ou à l'aide de personnes proches, dans un cadre informel. »**

Seuls les deux derniers apprentissages informels sont succinctement décrits.

## **Connaissance des droits**

Cette partie, spécifique à la France, est consacrée aux dispositifs ou moyens d'accès à la formation (CIF, DIF, VAE,...).

## **Contexte et environnement professionnel**

Cette partie, spécifique à la France, concerne l'environnement professionnel : organisation au travail, besoins de formation... Les questions ont pour objectif de documenter les liens éventuels entre les changements organisationnels et la formation continue des salariés.

## **Ordinateur et internet**

Dans cette partie, on s'intéresse aux tâches déjà effectuées dans le cadre de l'usage d'un ordinateur et d'internet.

## **Langues**

Ce module est destiné à connaître la langue maternelle de l'enquêté et les autres langues qu'il peut utiliser.

## **Origine géographique et sociale**

Cette partie complète les informations sociodémographiques du THL, par des questions relatives à la nationalité, aux diplômes et à la profession des parents de l'enquêté. Certaines questions sont communes à tous les pays européens, d'autres sont spécifiques à la France.

## **4. Contenu des fichiers diffusés**

Deux fichiers sont diffusés :

- le fichier aes2012menage qui contient les données du tableau des habitants du logement de tous les membres des ménages enquêtés (cf. supra)
- le fichier aes2012individu qui contient les réponses au questionnaire individuel et les variables européennes envoyées à Eurostat dans le cadre de l'enquête *AES 2011-2012*.

Certaines variables proviennent directement des réponses brutes au questionnaire, tandis que d'autres ont été construites à partir d'une ou plusieurs variables issues des réponses brutes. L'origine de chaque variable est indiquée sous le tableau de ses modalités.

Deux variables de pondération ont été calculées :

- RESPWEIGHT, facteur de pondération pour les individus ;
- NFEACTWEIGHT, facteur de pondération pour les formations non formelles.

Plusieurs identifiants anonymisés, permettant l'appariement entre les deux fichiers, ont été créés :

- IDENT\_LOG, au niveau du logement ;
- IDENT\_MEN, au niveau du ménage ;
- IDENT\_IND, au niveau de l'individu.

Attention : le protocole et le questionnaire de l'enquête sur la formation des adultes de 2012 en font une enquête qui se différencie nettement des enquêtes précédentes sur la formation continue. La comparaison des résultats de l'enquête sur la formation des adultes avec ceux des enquêtes sur la formation continue n'apparaît pas pertinente.